

Démarche : Parrainage vers et dans l'emploi - Appel à projets Ile-de-France 2026

Organisme : Mission ville régionale, Secrétariat général aux politiques publiques

Identité du demandeur

Email	
Etablissement SIRET	
Dénomination	
Forme juridique	

Formulaire

Le "parrainage vers et dans l'emploi" vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'accès à l'emploi en les faisant accompagner par des bénévoles, professionnels en activité ou retraités, qui partagent leur expérience et leurs réseaux. Le parrainage permet de renforcer, par un accompagnement d'une durée de 6 mois au maximum, l'égalité des chances en matière d'insertion professionnelle (cf. la note explicative en Annexe 1).

Pour ce dispositif, la DRIETS mobilise les crédits du programme 102 « Accès et retour à l'emploi » vers les publics éloignés de l'emploi, notamment vers les jeunes en difficulté d'insertion peu ou pas qualifiés. La Préfecture de la région d'Ile-de-France mobilise les crédits du programme 147 « Politique de la ville » en faveur des publics de QPV exclusivement, et en particulier les jeunes NEET, pour leur permettre d'accéder aux droits et dispositifs du droit commun.

En 2026, les actions en faveur des jeunes, en particulier ceux accompagné dans le cadre du Plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires (PRIJ), doivent se poursuivre : elles concernent les jeunes de 16 à 30 ans, sans solution et hors de tout dispositif, qui résident dans l'un des QPV franciliens couverts par le plan (cf. la liste en Annexe 2).

Chacun des opérateurs retenus au titre des crédits « Politique de la ville » dans le cadre de l'appel à projets parrainage 2026 pour intervenir sur ce public devra inscrire son action en lien avec les groupes opérationnels du PRIJ co-pilotés par les délégués du Préfet et des représentants de collectivité ou de mission locale, et y être associés. Il s'agira en particulier de mettre en place un travail collaboratif et complémentaire entre les parrains / marraines qui seront amenés à intervenir dans le parcours des jeunes et les référents de parcours du PRIJ qui les accompagnent au quotidien.

Seront également soutenues les actions spécifiques en faveur des publics primo arrivants et bénéficiaires de la protection internationale, les personnes en situation de handicap, les femmes en difficulté, ainsi que les personnes placées sous main de justice. Une attention particulière sera également portée aux jeunes pris en charge par l'ASE.

Introduction : Documents informatifs

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Courrier du Préfet de la région d'Ile-de-France du 17 février 2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Instruction interministérielle du 16 mai 2025 "Parrainage vers et dans l'emploi", pour la mise en oeuvre du dispositif à compter de 2025

Parrainage vers et dans l'emploi - Appel à projets Ile-de-France 2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Annexe 1 - Note explicative Parrainage 2026 en Ile-de-France

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Annexe 2 - Liste des QPV PRIJ 2026

Informations générales

Nom du porteur de projet

Numéro SIRET

SIRET

Dénomination

Forme juridique

Adresse

Département

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

☐ 75

☐ 77

☐ 78

☐ 91

☐ 92

☐ 93

☐ 94

☐ 95

Interlocuteur en charge du dossier

(NOM, Prénom)

Fonction occupée

Numéro de téléphone

Adresse mail

Parrainage vers et dans l'emploi - Appel à projets Ile-de-France 2026

Autre(s) interlocuteur(s) si nécessaire (facultatif)

Identité

(NOM, Prénom)

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse mail

Identité

(NOM, Prénom)

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse mail

Identité

(NOM, Prénom)

Fonction

Numéro de téléphone

Adresse mail

Demande de subvention

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget prévisionnel de l'action 2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Budget prévisionnel de la structure en 2026

Pour les structures bénéficiant de subventions au titre du "mentorat", il conviendra de faire apparaître et distinguer clairement les financements au titre du mentorat des financements au titre du parrainage qui relève du présent appel à projet. Ces financements ne peuvent s'appliquer pour les mêmes bénéficiaires.

Parrainage vers et dans l'emploi - Appel à projets Ile-de-France 2026

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Bilan financier de la structure 2025

Joindre le bilan financier 2024 si les comptes 2025 ne sont pas encore arrêtés.

Montant de subvention demandé

La subvention demandée doit impérativement respecter la règle de financement de 305 € par bénéficiaire et par an, au maximum, pour le parrainage individuel.

Pour le parrainage collectif de petits groupes de jeunes accompagnés en CEJ, le financement de l'Etat s'élève au maximum à 1 200 € pour l'organisation de 3 demi-journées animées par les parrains / marraines sur une temporalité de 3 mois maximum.

Description de l'action

Partie à remplir pour toutes les demandes

A remplir en cas de première demande ou en cas de reconduction de l'action

Type de parrainage mis en place

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Parrainage vers l'emploi

☐ Parrainage dans l'emploi

☐ Parrainage des créateurs d'activité

Public cible

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

☐ Jeunes rencontrant des difficultés d'insertion résidant hors quartiers prioritaires de la ville (QPV)

☐ Jeunes issus des QPV

☐ Jeunes de 16-30 ans sans emploi ni diplôme ni formation (NEET) issus des QPV relevant du Plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires (cf. liste des territoires ciblés en Annexe 2)

☐ Jeunes femmes diplômées des QPV

☐ Jeunes sous main de justice

☐ Femmes diplômées et / ou rencontrant des difficultés spécifiques

☐ Personnes en situation de handicap

☐ Public primo-arrivant

☐ Bénéficiaires de la protection internationale

☐ Jeunes de l'ASE

☐ Autre

Nombre prévisionnel de parrainés

Dont résidant en QPV

Parrainage vers et dans l'emploi - Appel à projets Ile-de-France 2026

Dont PRIJ

Quels sont les objectifs prévisionnels de sorties positives (contrat de travail, alternance, contrat aidé et création d'activité) ?

En pourcentage de bénéficiaires

En cas de difficultés dans la relation de parrainage, quel appui votre structure est-elle en mesure d'apporter, et comment ?

Un bilan individuel est-il effectué au terme du parrainage (comment et par qui) ?

Avez-vous mis en place un système d'évaluation interne de l'activité globale ?

Combien de parrains / marraines avez-vous dans votre réseau ?

Décrivez les modalités de mise en œuvre de votre projet de parrainage

Quels sont les moyens utilisés pour identifier et recruter les marraines et parrains ?

Les marraines et les parrains bénéficient-ils d'une formation ? Si oui, de quel type ?

Quels seront les méthodes et techniques d'animation du réseau des parrains / marraines ?

Existe-t-il des documents de communication spécifiques remis aux marraines et parrains lors de leur engagement dans le réseau ?

Parrainage vers et dans l'emploi - Appel à projets Ile-de-France 2026

Comment identifiez-vous des bénéficiaires potentiels ?

Sur quels critères confiez-vous tel bénéficiaire à tel parrain / marraine ?

Quelles alternatives proposez-vous aux personnes en recherche d'un accompagnement, qui ne peuvent pas intégrer le parrainage ?

Combien une marraine / un parrain accompagne de bénéficiaires en moyenne dans l'année dans votre structure ?

Demande de renouvellement

Partie à compléter impérativement si votre structure a été financée en 2025

Ne pas renseigner en cas de première demande.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Compte rendu financier de subvention 2025

Ce document est à remplir et à transmettre, selon le(s) financeur(s) de l'action en 2025, s'il n'a pas encore été communiqué aux financeurs au moment du dépôt de la candidature 2026 :

- via Dauphin pour un financement politique de la ville

- par mail ou via votre candidature Démarches numériques pour un financement DRIEETS

Pour les opérateurs hors missions locales, le CERFA de compte rendu financier de subvention peut également être rempli via l'application GRIST

Bilan de l'action parrainage en 2025

Pour les missions locales, votre bilan parrainage 2025 doit impérativement être saisi sur I-milo au moment du dépôt de votre candidature au présent appel à projets.

Pour les autres structures, votre bilan 2025 doit être saisi sur l'application GRIST conformément aux modalités du guide joint, via le référent parrainage identifié au sein de votre structure. En cas de difficulté, veuillez contacter vos référents parrainage à la DRIEETS ou à la mission ville de la Préfecture de région.

Aucune candidature 2026 ne sera acceptée en l'absence d'un dépôt de votre bilan parrainage 2025.

Veuillez impérativement contacter la DRIEETS et/ou la préfecture de région en cas de difficulté pour le dépôt de bilan.

L'objectif global du projet initialement prévu est-il atteint ?

Précisez si le projet a permis de répondre aux besoins initialement identifiés. Si les besoins ont évolué entre temps, avez-vous adapté votre action en cours du projet, et si oui, comment ?

Parrainage vers et dans l'emploi - Appel à projets Ile-de-France 2026

Je certifie avoir déposé mon bilan 2025 sur I-Milo (pour les missions locales) ou GRIST (pour les autres structures)

Cochez la case pour validation

Les structures financées en 2025 sont dans l'obligation de renseigner le bilan sur Démarches numériques. Les demandes ne pourront être étudiées tant que le bilan n'aura pas été transmis. S'assurer de la cohérence des données saisies.

Cochez la mention applicable

☐ Oui

☐ Non

Informations complémentaires

Informations complémentaires

Document libre (facultatif)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document libre (facultatif)

Document libre (facultatif)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document libre (facultatif)

Document libre (facultatif)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

☐ Document libre (facultatif)

Comment votre structure suit-elle ou prévoit-elle de suivre le déroulement de la relation de parrainage ?